AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-1-70 011383

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3e
Tél. 60-95-87 et 60-94-91 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, Rue Mazenod — 69 - LYON-3e

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

Bulletin N° 112 de janvier 1970 — 14 janvier 1970

ABONNEMENTS

DELAIS DE VERSEMENT - Nous rappelons à nos abonnés que les réabonnements pour 1970 ne seront acceptés que jusqu'au 28 février 1970. Les abonnements non renouvelés à cette date cesseront d'être servis dans le courant du mois de mars.

Nous leur recommandons en conséquence d'effectuer, s'il ne l'ont déjà fait, leur versement au titre de 1970 le plus rapidement possible après la réception du présent bulletin.

Toutefois, les nouveaux abonnements seront acceptés jusqu'au 31 mars 1970.

Tous les versements effectués après ces dates limites seront enregistrés seulement pour l'année 1971 et servis à partir de janvier 1971.

Nous rappelons enfin à nos abonnés que par suite des délais de transmission d'enregistrement, de mécanographie et du fait de l'espacement des bulletins en période d'hiver, il s'écoule en général de 2 à 4 semaines entre le versement de l'abonnement et le service du premier bulletin. Ce décalage se répercute en fin d'année puisqu'en aucune façon le service du bulletin ne peut être suspendu avant le 1er mars de l'année suivante.

TARIFS - Les tarifs restent inchangés en 1970, soit 25F. pour un abonnement individuel et 10F. par exemplaire supplémentaire pendant toute l'année.

MODALITES - Tous les abonnements devront être versés au:

C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D.D.A.
55 rue Mazenod, Lyon (3ème)

de préférence par virement postal.

LES APPLICATIONS CHIMIQUES EN HIVER SUR LES ARBRES FRUITIERS

En complément des indispensables mesures d'hygiène générale qui visent à la destruction mécanique des sources d'infestations (sécateur et feu sont en hiver parmi les armes principales de l'arboriculteur), les applications chimiques visent à détruire les formes hivernantes de certains insectes et acariens nuisibles (Cochenilles, pontes de Pucerons, de papillons divers, de Psylles, d'Araignées rouges), les Mousses et Lichens.

Bien que l'on fasse usage de produits à action énergique, le traitement hivernal ne permet pas de détruire tous les parasites; quel que soit le produit utilisé et les doses choisies, il reste en effet sans action contre certains parasites, en raison de leurs lieux d'hivernation (Carpocapse, Hoplocampes, Mouches des fruits et de la cerise, Cécidomyie des poirettes, etc..). Il ne dispense donc pas des applications antiparasitaires de printemps et d'été mais il permet de réduire les attaques précoces et massives de divers ravageurs.

Dans les zones contaminées par les Cochenilles (Pou de San José et Cochenille du mûrier) qui sont délimitées par la réglementation en vigueur, le traitement d'hiver est obligatoire: dans la région lyonnaise, les groseilliers et cassis, fréquemment très contaminés par le Pou de San José, doivent faire l'objet du même traitement que les arbres fruitiers.

Choix des produits - Ce choix sera déterminé par l'état sanitaire des vergers et la nature des parasites les plus menaçants à combattre.

- les Huiles de goudron encore appelées Huiles d'anthracène qui sont décapantes,

mais aussi ovicides (oeufs de Pucerons et de Cheimatobie). On les réservera pour le nettoyage des arbres jusqu'alors négligés, couverts de mousses et de lichens. Elles s'utilisent à des doses variant de 4 à 8% suivant leur teneur en huile et les essences fruitières.

- Les Colorants nitrés ou Dinitrocrésols sont légèrement décapants mais surtout ovicides (oeufs de pucerons et de divers papillons); les spécialités commerciales renfermant de 40 à 80% de matière active doivent être employées à la dose de 0,75 à 1,5 l. par hectolitre.

- Les Huiles jaunes de goudron (huiles d'anthracène additionnées de colorants) sont efficaces contre les oeufs de pucerons, de papillons, les cochenilles lécanines, le phytopte du poirier, les mousses et lichens.

- Les Huiles de pétrole sont surtout efficaces contre les Cochenilles.

- Les Huiles jaunes de pétrole (association d'huiles de pétrole et de colorants) sont très actives contre les cochenilles, les oeufs de pucerons de papillons, d'araignées rouges, les chenilles d'Hyponomeute. La dose moyenne d'emploi est de 2%.

- Les Oléoparathions (Huile de pétrole + Parathion) ont une action voisine de celles des huiles jaunes de pétrole, mais ils présentent l'avantage de pouvoir être appliqués très près du départ de la végétation sans risques de brûlures; les oléoparathions sont homologués à la dose d'emploi de 40gr de parathion par hectolitre.

Emploi des produits - Le soin apporté à l'application du traitement conditionne son efficacité et il est indispensable de mouiller complètement toutes les parties de l'arbre en commençant par le tronc et en remontant jusqu'aux brindilles; pour celà, utiliser des pulvérisateurs à forte pression (minimum 10kg).

Eviter de traiter par périodes de gelée, temps pluvieux ou lorsque le vent est gênant.

L'action de la plupart des produits s'exerce dans de meilleures conditions lorsqu'ils sont appliqués à la fin de l'hiver; à cette époque en effet, les oeufs de pucerons et d'araignées rouges sont alors plus sensibles et on peut atteindre également des insectes déjà sortis d'hivernation. Toutefois, l'application hivernale ne doit pas être réalisée trop tardivement, surtout avec les produits caustiques (huiles d'anthracène et huiles jaunes de pétrole) en raison des risques de brûlures. Il faut notamment se méfier sur pêcher et abricotier des montées de sève soudaines et précoces, souvent fréquentes dans les régions méridionales.

CLIMATOLOGIE

LE CLIMAT DE L'ANNEE 1969 - Le tableau ci-dessous résume les principaux éléments du climat de l'année à la Station centrale de Lyon-Gerland et les écarts à la moyenne 1922-1968.

	Température moyenne		Précipitations en mm.			Insolation en H.	
	1969	Ecarts	1969	Ecarts	Nbre jours	1969	Ecarts
Janvier	5.2	+2.0	51.7	+8	11	96.9	+29
Février	3.1	-1.5	43.6	+4	14	110.9	+11
Mars	8.2	-0.3	81.0	+35	17	112.7	-72
Avril	11.1	-0.8	70.5	+23	14	179.2	-35
Mai	16.0	+0.3	75.1	+13	13	243.8	- 5
Juin	16.8	-2.7	126.3	+50	17	210.0	-52
Juillet	21.9	+0.2	23.5	-26	6	321.7	+29
Août	20.4	-0.6	82.0	0	11	251.8	- 7
Septembre	18.1	0.0	98.9	+17	10	211.7	+ 4
Octobre	14.1	+1.3	7.3	-62	3	166.8	+19
Novembre	8.4	+0.7	58.8	8	15	120.1	+54
Décembre	0.1	-3.9	34.7	-14	9	69.5	+17
Année 1969	11.95	-0.45	753.4	+40	140	2095.1	- 8

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles
P.LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes -Directeur-gérant: L.BOUYX